

ÉCOLE ■ Les étudiants de l'IFSO dispensent des soins ostéopathiques à des patients dans le cadre de leurs études

À la croisée de la pédagogie et du soin

Ouverte à tous, la clinique de l'IFSO (Institut de formation supérieure en ostéopathie) de Vichy propose des soins réalisés par des étudiants, accompagnés par des praticiens agréés et expérimentés.

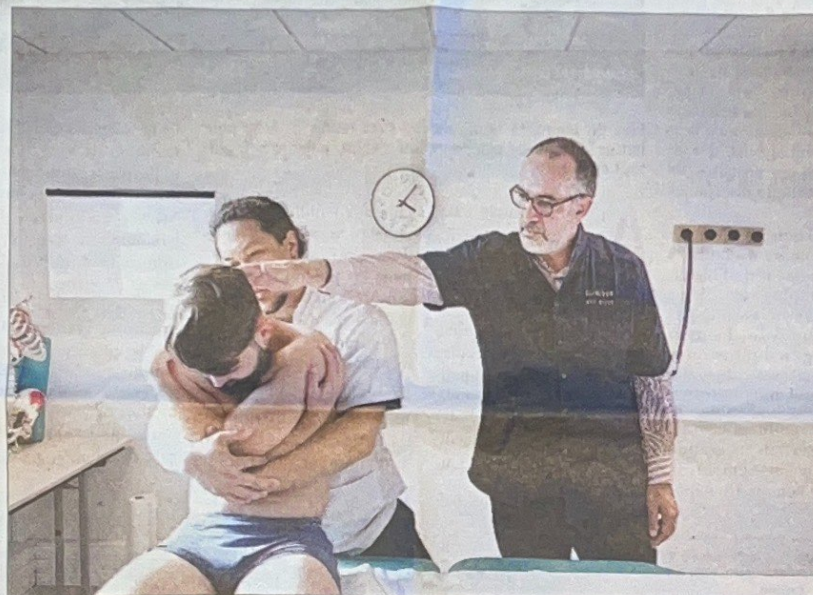
Dounia Lemmouchia
dounia.lemmouchia@centrefrance.com

Avec plus de 80 formateurs, ostéopathes, masseurs-kinésithérapeutes, médecins, statisticiens, pharmaciens, psychologues et enseignants de l'UFR de médecine, les étudiants de l'IFSO allient théorie et pratique.

« Au début, ils observent, et au fil des mois ou des années, ils peuvent commencer à exercer. Mais attention, toujours sous l'œil d'un accompagnateur », explique Ulrick Bronner, le président.

Une manière de se confronter au métier de façon concrète

La plupart des pratiques, si ce n'est pas entre étudiants, se déroulent au sein de la clinique située aux Quatre-Chemins à Vichy. « Pas besoin de passer chez le médecin pour prendre rendez-vous », poursuit-il. Ces séances sont gratuites pour les étudiants, les personnes bénéficiant de la CSS (ex-CMU) et les demandeurs d'emploi. Il est possible de souscrire à un abonnement d'un montant de 30 € qui ouvre ensuite le prix de la consultation unitaire à 15 €.



PRATIQUE. Les étudiants commencent à exercer, toujours sous l'œil d'un superviseur. PHOTO FRANÇOIS-XAVIER GUTTON

Les consultations sont prises en charge par les étudiants de l'IFSO et durent en moyenne 45 minutes. Avec, à chaque fois un interrogatoire pour comprendre le problème et apporter la meilleure solution possible.

« Avant toute manipulation, nous demandons le consentement du patient. C'est important, car parfois, nous allons manipuler le pied alors que le patient vient pour un problème de dos. » Mais dans certains, il arrive que les consultations soient plus longues... « Quand il s'agit de burn-out ou de problèmes pesants, à ce moment-là, nous prenons plus de temps pour traiter le problème. »

Avec ces manipulations et prises en charge des patients, les étudiants sont plongés dans le cœur du métier, tout en continuant d'étudier. « Notre objectif, c'est qu'ils deviennent professionnels. » Dans un métier où les vocations sont nombreuses, le président est clair sur le sujet : « Il faut savoir se différencier par la capacité de l'ostéopathe à bien travailler, car chaque cas est unique. » ■

Informations. Ouverture du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 17 h 00, de septembre à juillet. 35, rue Lucas 03200 Vichy. Pour obtenir un rendez-vous : 04.63.01.10.90 ou via Doctolib.

BIOGRAPHIE



ULRICK BRONNER, 50 ANS.

Spécialiste (DES) en médecine du travail et hygiène industrielle, il exerce pour l'entreprise Constellation d'Issoire depuis 20 ans, ville où il réside. Ostéopathe diplômé depuis 2018, il assure la présidence de l'IFSO de Vichy depuis septembre 2024.

Son expérience en tant qu'ancien élu suppléant au conseil de l'Ordre des Médecins (63) et ancien expert près la cour d'appel de Riom, sur la réparation des dommages professionnels, lui donne des compétences supplémentaires notamment en ce qui concerne les questions éthiques et médico-légales entourant la pratique de l'ostéopathie.

Enfin, en tant que formateur à l'IFSO, le Dr Bronner assure l'enseignement d'une partie de la sémiologie médicale et des liens indispensables à connaître avec l'ostéopathie, dans le cadre du diagnostic d'opportunité qui s'impose à tout praticien face à son patient.

Pratique et théorie : ils terminent avec une colonne vertébrale solide

FORMATION. Depuis son indépendance acquise en 2008, cette école, sous statut associatif, délivre le titre d'ostéopathe aux professionnels de santé et aux étudiants post-bac.

Depuis le 17 septembre, l'école a une toute nouvelle gouvernance composée du Dr Ulrick Bronner, médecin ostéopathe et président ; César Abascal ostéopathe et vice-président ; et Luc Boussion, ostéopathe et directeur. L'institut propose des formations qui se déroulent en 3 ans pour les professionnels de santé ou en 5 ans pour les étudiants postbac. L'objectif commun est de décrocher le titre d'ostéopathe, reconnu par le ministère de la Santé et la profession. Au total, c'est 4.860 heures de formation, dont 1.500 heures de formation pratique clinique et 1.500 heures d'apprentissage clinique à Vichy et Clermont-Ferrand. Pour permettre à l'établissement de délivrer ce diplôme, un agrément est obligatoire. Celui-ci est renouvelé tous les cinq ans, et la prochaine échéance aura lieu l'année prochaine. « On se prépare, et ça demande beaucoup de travail. Il faut l'obtenir cet agrément, c'est essentiel pour nous », explique Ulrick Bronner. Mais l'école voit plus loin et souhaite développer sa formation, dès l'obtention de cet agrément l'an prochain. « On garde le côté général de la formation, mais on ajoute des spécialités comme le sport, le thermalisme ou encore le viscéral. »

